CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E158590** **VALABLE JUSQU'AU** **20/07/2027**

ÉDITÉ LE 24/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/11/2009

Raison sociale : BLH BATIMENT SARL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 05/09/2025

Capital : 2 000

46 BOULEVARD BARBES
46-48
13014 MARSEILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 2009B03454

Siret : 517 721 437 00039

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9025977

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AN902082

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AN902082

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 91 46 02 47 **Fax :**

Portable : 06 37 06 95 64

Responsabilité légale :
BLANC KEYVAN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : blh.batiment@orange.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 589 540 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2121 PROB	Ravalement en maçonnerie	11	21/07/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/07/2026 15:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.